LA VILLA GALLO-ROMAINE DE LIEUSSAC (MONTAGNAC, HÉRAULT, FRANCE) AU VI^e S. DE NOTRE ÈRE

par Stéphane Mauné et Michel Feugère

Principalement étudiée à partir d'exemples provençaux (en dernier lieu Démians d'Archimbaud 1994) ou provenant du Languedoc oriental (Raynaud 1990), la période de transition que constitue le passage de l'Antiquité gallo-romaine au haut Moyen-Age n'a encore été que peu abordée pour les régions situées à l'ouest de la Cité de Nîmes. Si quelques études de cas nous permettent de disposer de données intéressantes [1], on a encore bien du mal à mesurer les mutations qui affectent les vieux réseaux d'établissements ruraux gallo-romains et les populations de Narbonnaise Première, devenue Septimanie wisigothique dans la seconde moitié du VI^e s. (Bonnery 1988). Il faut dire que la relation entre les données historiques et l'archéologie est loin d'être limpide, puisqu'on en est encore à discuter de la réalité de la présence de populations exogènes (ici les Wisigoths), tandis que la christianisation des campagnes brouille le jeu en compliquant la lecture des données de l' occupation du sol [2].

Dans cette région, le devenir de la grande *villa* antique est particulièrement délicat à appréhender: les enquêtes micro-régionales en montrent à l'évidence, le déclin quantitatif mais la *villa* semble néanmoins garder un rôle prépondérant dans les campagnes, tant du point de vue du peuplement que de l'économie rurale [3]. On ne peut cependant, à partir de ces seules observations matérielles, préjuger du maintien du cadre juridique antique et surtout du statut social des occupants de ces sites.

Cette contribution au dossier du passage de l'Antiquité au haut Moyen-Age (VI^e s.) n'a d'autre ambition que de livrer, dans le cadre d'une enquête globale portant sur une micro-région du Biterrois, une série de réflexions reposant sur des données de fouille issues d'une grande *villa*, Lieussac, occupée de manière plus ou moins continue, entre le I^er s. av. J.-C. et les XII^e-XIII^e s. ap. J.-C.

A environ 25 km au nord d'Agde et 35 km à l'est de Béziers, en Languedoc, Montagnac fait partie des communes de la rive gauche de l'Hérault, fleuve dont le cours suit globalement un axe nord-sud (Fig. 1). A l'Ouest, sur la rive droite, dépressions, coteaux et causses basaltiques sont entrecoupés d'importantes rivières (Peyne, Boyne et Dourbie) qui prennent naissance sur les contreforts de l'Escandorgue et qui ont formé d'importants bassins versants. A l'Est, sur la rive gauche, les affluents moins importants ont néanmoins entaillé le substrat miocène dont subsistent, à intervalles réguliers, d'importantes buttes-témoins dominant la plaine alluviale. Ce paysage de collines peu élevées, assurant une transition progressive entre les limons argilo-limoneux des terrasses quaternaires et les sols calcaires plus arides de l'arrière-pays («garrigue»ou «matorral»), a favorisé l'implantation de nombreux habitats préhistoriques et historiques, plus ou moins perchés selon les périodes.

La *villa* gallo-romaine de Lieussac a été implantée en marge de la terrasse la plus récente, à une altitude de 25 m, sur une très légère éminence (socle calcaire miocène) qui, seule, devait la mettre à l'abri des innondations fréquentes de l'Hérault. De manière tout à fait caractéristique, elle est installée au point de contact de deux terroirs différents et complémentaires ; des sols alluviaux lourds dans la partie basse, et des terrains plus légers sur les premiers coteaux, actuellement occupés par des pinèdes.

La *villa* de Lieussac dans le schéma régional d'occupation du sol (Fig. 2)

L'ensemble des données issues des prospections de surface et de la fouille permet de saisir la genèse et l'évolution du site; ces éléments sont ensuite examinés dans une large problématique, documentée par d'importants investissements de terrain achevés ou en cours.

Créée au début du I^er s. av. J.-C. et intégrée à un nouveau réseau d'établissements ruraux postérieurs à la

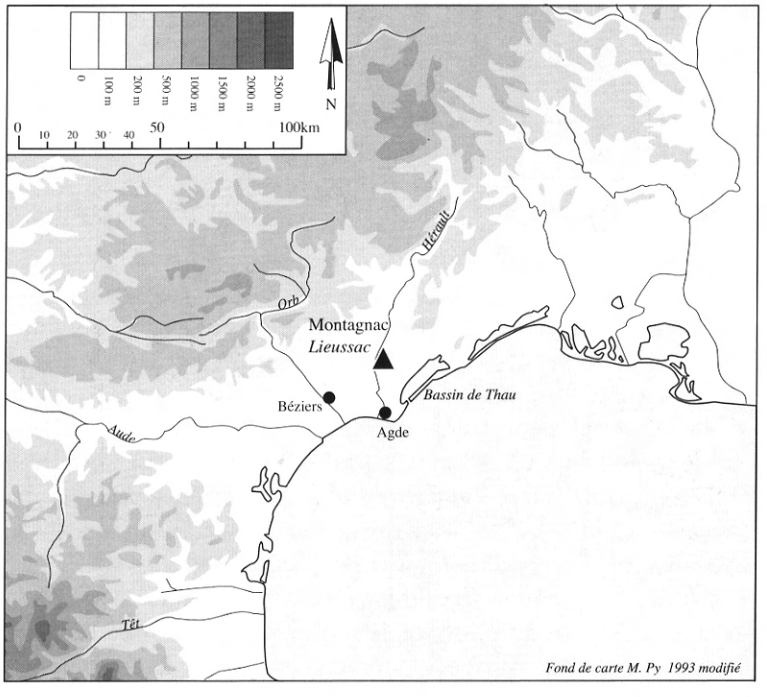

Fig. 1 Localisation de la *villa* de Lieussac dans le sud de la France.

conquête romaine de la fin du IIe s. av. J.-C., Lieussac (Mauné 1998, 387-393) connaît sans doute des débuts modestes, comme l'ensemble des sites ruraux apparus à cette période. Occupant plus d'un hectare dès le Ier s. ap. J.-C., le simple habitat rural, devenu *villa*, sans doute dans le courant du Haut-Empire – à l'image de l'établissement des Près-Bas à Loupian (Lugand / Pellecuer 1994 et Figure 2) – continue d'être occupé durant toute l'Antiquité alors qu'entre le milieu du IIe s. et jusqu'à la fin du IIIe s., ce sont près de 70% des établissements du Biterrois nord-oriental (moyenne vallée de l'Hérault) qui sont abandonnés (Mauné 1996 et 1998, 106-113). Il demeure encore difficile d'appréhender de manière satisfaisante les tenants et les aboutissants de ce phénomène complexe qui semble toucher l'ensemble de la Province de Narbonnaise (Fiches 1996). S'agit-il d'une longue recomposition des réseaux d'habitats comme le proposent les chercheurs travaillant sur le Languedoc oriental (Favory *et alii* 1994 et 1996) ou d'un déclin économique de la petite et moyenne propriété issue du substrat indigène et de plusieurs phases d'installations coloniales (Mauné *ibid.*)? L'occupation de Lieussac se poursuit durant toute la fin de l'Antiquité même lorsque le nombre de sites fléchit nettement au Ve s., puisque de 70 habitats connus dans la moyenne vallée de l'Hérault, on passe à une trentaine. Cette déperdition progressive du nombre d'établissements ruraux entre le milieu du IIe s. et la fin de l'Antiquité constitue bien l'un des traits marquants de l'occupation du sol de cette partie de Gaule méridionale, à peine attenuée par de brèves phases pendant lesquelles on observe la création de nouveaux sites qui, en Biterrois, ne parviennent pas cependant à combler le déficit.
Quoiqu'il en soit, l'occupation du sol telle que l'on peut l'appréhender au VIe s. s'inscrit sous le signe de la diversité. A côté de pôles anciens, *villae* ou simples établissements ruraux associant habitat et nécropole à inhumation parfois installée autour de probables sanctuaires paléochrétiens, on note l'existence de sites créés aux IVe et Ve s. sur des terroirs vraisemblablement délaissés depuis la phase d'abandon des années 150/300. Difficile à repérer au sol à cause de sa structure lâche et de l'utilisation de matériaux périssables, ce type d'habitat commence tout juste à être documenté par la fouille (Mercier /

→

Fig. 2 L'occupation du sol en Biterrois nord-oriental au VIe s. de n. ère (d'ap. Mauné 1998, Fig. 32).

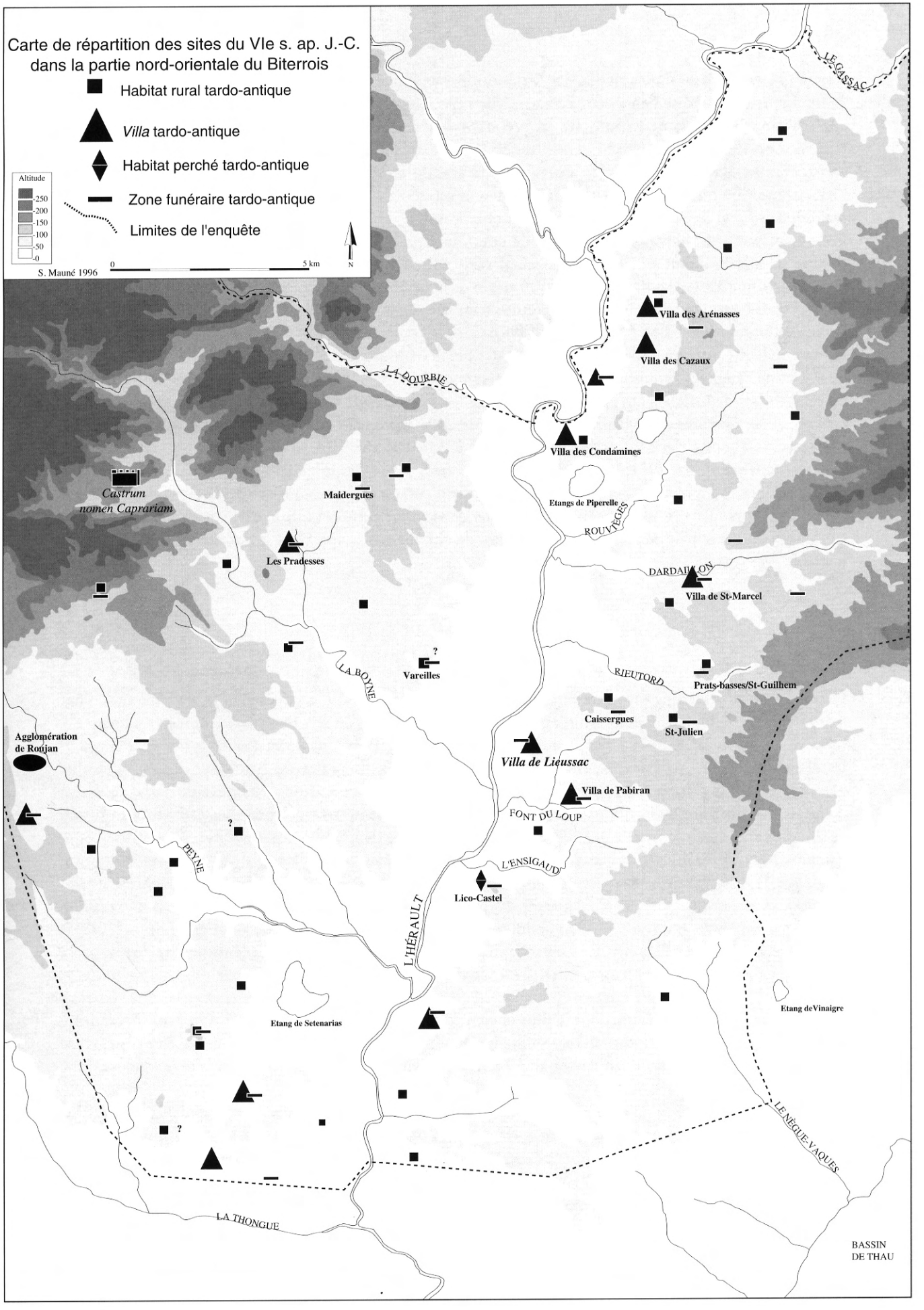
Carte de répartition des sites du VIe s. ap. J.-C.
dans la partie nord-orientale du Biterrois
Habitat rural tardo-antique
Villa tardo-antique
Habitat perché tardo-antique
Zone funéraire tardo-antique
Limites de l'enquête
Altitude
250
200
150
100
50
0
0
5 km
N
S. Mauné 1996
LE GASSAC
Villa des Arénasses
Villa des Cazaux
LA DOURBIE
Villa des Condamines
Castrum
nomen Caprariam
Maidergues
Etangs de Piperelle
ROUVEGES
Les Pradesses
DARDAILLON
Villa de St-Marcel
LA BOYNE
Vareilles
RIEUTORD
Prats-basses/St-Guilhem
Caissergues
St-Julien
Agglomération
de Roujan
Villa de Lieussac
Villa de Pabiran
FONT DU LOUP
PEYNE
L'ENSIGAUD
Lico-Castel
L'HÉRAULT
Etang de Setenarias
Etang deVinaigre
LE NÈGUE-VAQUES
LA THONGUE
BASSIN
DE THAU

Raynaud 1995) et par la mise en place et le développement de programmes de prospection systématique. Enfin, fait marquant que l'on a peut-être trop vite repoussé au rayon des préjugés historiographiques liés aux invasions de la fin de l'Antiquité en préférant avancer l'hypothèse de mutations économiques, la réapparition d'un habitat perché constitue également un fait marquant qu'il importe de prendre en considération dans la question du devenir de la grande *villa*. N'a t-on en effet pas trop vite écarté l'hypothèse, lorsque la topographie le permet, d'un transfert topographique des lieux de pouvoir juridique et fiscal de la *villa* vers ce type d'installation?

Pour Lieussac, c'est cependant en terme de continuité qu'il faut évoquer l'évolution du site puisque, occupé depuis le début du I^er^ s. av. J.-C., il reste jusqu'aux XII^e^-XIII^e^ s. un pôle d'habitat vivace. Cependant, une analyse plus fine de l'image au sol de ces établissements à longue occupation montre que ceux-ci sont marqués, à la transition Antiquité/haut Moyen-Age et selon les cas, par diverses évolutions topographiques (Schneider 1996; Mauné 1998). Certains connaissent des micro-déplacements avec glissement de leur centre de gravité ; tel est le cas des *villae* de Mas-Lavit à Mèze (Bermond *et alii* 1989), ou de Pabiran (Feugère / Rouquette 1985). D'autres montrent, comme la *villa* de St-Marcel à St-Pargoire ou les habitats de Caissergues et de St-Julien à St-Pons-de-Mauchiens, une nette rétraction de leur surface occupée. Quelques-uns, enfin, semblent garder la même assise et la même superficie d'occupation (Lieussac, *villa* des Arénasses, établissement rural de Maidergues. . .).

Lieussac entre donc dans la catégorie des *villae* occupées sur la très longue durée mais, et c'est la fouille de 1994 qui nous l'a révélée, derrière cette continuité d'occupation se cache une évolution peut être plus complexe. Après l'avoir analysée, nous tenterons de replacer cette évolution dans une réflexion élargie sur la fonction et le rôle de la *villa* durant la période charnière que constitue le passage de l'Antiquité au haut Moyen-Age.

Les fouilles de 1994 et leurs résultats

L'histoire »archéologique« du site de Lieussac a commencé en 1959, à l'occasion de travaux agricoles, lorsque fut recueilli, parmi des vestiges gallo-romains abondants, un très beau vase en bronze à décor de relief attribué au II^e^ s. de n. ère (Demougeot 1969; Mauné 1998, fig. 132). Par la suite, C. Pellecuer fouillait en 1982, dans le bois voisin un ensemble cultuel et funéraire du haut Moyen-Age identifié comme l'église St-Etienne-de-Lieussac (Pellecuer 1986)[4]. A cette occasion, le ramassage d'une centaine de fragments de céramique antique couvrant le Haut et le Bas-Empire sur la parcelle 71 située à quelques dizaines de mètres de la fouille permettait de zoner l'emprise de l'habitat antique (Fig. 3).

En mars 1994, après d'importantes prospections de surfac[5], une fouille de sauvetage extensive de 250 m^2 (Fig. 3 et 4) fut effectuée sur le secteur le plus riche en vestiges céramiques[6]. Environ 70 unités stratigraphiques permettent de dater avec assez de précision les différents faits architecturaux; le mobilier céramique retrouvé est abondant, notamment celui retrouvé dans un dépotoir des années 230/250 (Mauné *et alii* à par. b); l'abondance du petit mobilier en métal et en os ainsi que la superficie du site confirment bien que nous nous trouvons en présence d'un important établissement antique de type *villa*.

La partie occidentale du site correspond à une aile très densément bâtie qui montre des vestiges correspondant à au moins cinq états, dont le plus ancien remonte au I^er^ ou II^e^ s. ap. J.-C. Quatre pièces, dont l'une au sol en béton de tuileau et l'extrémité d'une possible galerie à colonnade ont pu être observées: elles correspondent vraisemblablement à un secteur utilitaire ou à des communs (cuisine et annexes) du Haut-Empire.

La *pars rustica* de la *villa* de Lieussac subit entre le milieu ou la fin du III^e^ s. et le premier quart du IVe s. un réaménagement important puisque après avoir été remblayées, les pièces du Haut-Empire sont en partie recouvertes par un vaste bâtiment dont 145 m^2 ont pu être dégagés. Celui-ci est divisé par des murs de refend qui délimitent une succession de quatre pièces rectangulaires, vraisemblablement à fonction utilitaire, comme l'indique la présence d'un petit bassin très arasé dans la pièce 3 et de dalles monolithes

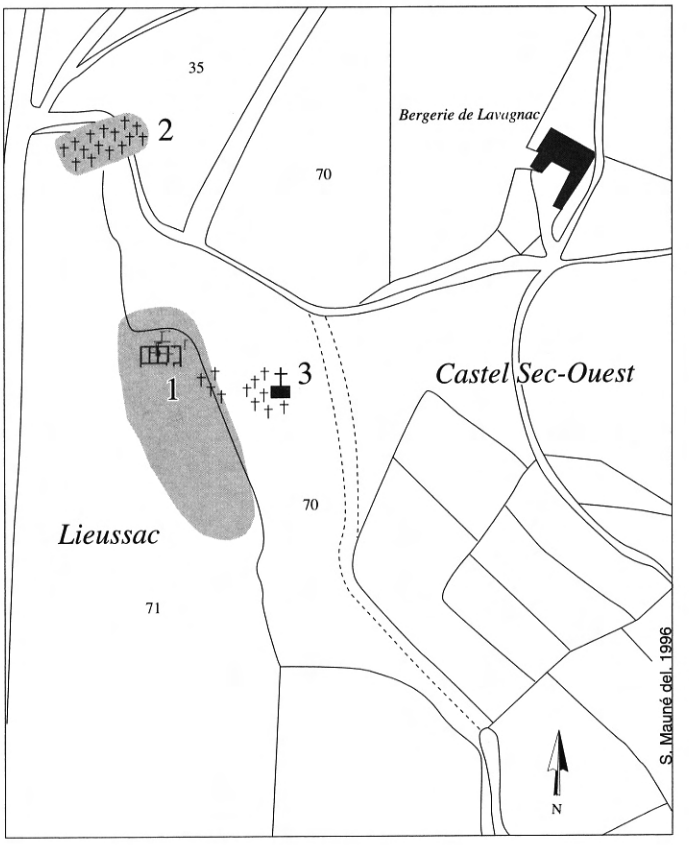

Fig. 3 Localisation des données archéologiques sur le fond cadastral communal. – 1 Assise de la *villa* antique et de l'habitat du haut Moyen-Age, avec localisation de la fouille de 1994. – 2 Nécropole à inhumation de la fin de l'Antiquité. – 3 Nécropole du haut Moyen Age et vestiges de l'église St-Etienne de Lieussac. – Éch. 1:4000e.

alignées dans les pièces 2, 3 et 4. Contre le mur sud, des départs de maçonneries suggèrent une importante extension du bâti et l'existence d'au moins quatre salles également disposées en enfilade. Les vestiges mis au jour s'apparentent donc à l'angle nord d'un très vaste ensemble édifié au Bas-Empire. Bien que les observations n'aient concerné que 250 m^2 de l'établissement, ces éléments peuvent indiquer d'importantes restructurations avec la mise en place d'une nouvelle *pars rustica*. Dans le détail, la fonction de ces pièces dans les locaux utilitaires de la *villa* ne peut être élucidée. On rapprochera cette observation de celles faites sur la *villa* des Près-Bas où le IVe s. est également marqué par d'importants travaux d'aménagement sur l'aile utilitaire, suivis peu après (fin du IVe s.) par l'édification d'une luxueuse *pars urbana* (Lugand / Pellecuer 1994).

Les derniers niveaux d'occupation

Stratigraphie

Les derniers niveaux d'occupation de la partie fouillée de la *villa* de Lieussac semblent être liés à l'installation de plusieurs cabanes en matériaux périssables. Le fond de l'une d'entre elles a pu être fouillé de manière exhaustive. Occupant moins de 20 m^2, la couche 5002 se présente comme une lentille de couleur sombre aménagée en cuvette au sein de la couche de remblais 5003 qui recouvre le sol en béton

de tuileau 5004. Elle occupe la partie occidentale de la pièce 5 qui, comme nous avons pu le préciser précédemment, a été réaménagée au début du IV[e] s., et qui est incluse dans un grand bâtiment installé sur le bâti du Haut-Empire. Nous la considérons comme une couche d'occupation liée à la présence d'une cabane. Cette identification pose d'évidents problèmes d'interprétation ; si l'on considère que Lieussac constitue avec l'établissement proche de Pabiran le point principal du peuplement tardo-antique, comment interpréter la présence de cette structure qui, il faut bien l'admettre, n'évoque guère qu'une installation saisonnière et/ou ponctuelle? D'autres couches, hélas très mal conservées, renvoient à la présence d'autres unités domestiques ou de zones de rejet de déchets: sur le mur 024 arasé, l'unité stratigraphique (us) 5057 (Fig. 4, n° 2) a livré les restes fragmentés d'une dizaine de récipients en céramique du début du VI[e] s., ce qui permet de noter la date approximative à laquelle une partie du grand bâtiment était en ruine ou en cours de restructuration ; à l'angle sud-est de la pièce 4, l'us 5065 (n° 3) renvoie à une occupation établie contre les murs 028 et 026, riche en matière organique et en cendre. Le mobilier céramique, assez peu abondant, permet de dater la mise en place de ce niveau dans le courant du VI[e] s. Tout à côté, à l'endroit où s'interrompt le mur 028, une épaisse couche de cendres (n° 4), résultant des vidanges de foyers, a pu être totalement fouillée, et a livré un petit lot de céramique contemporain des précédents.
Ces observations concordantes semblent indiquer la présence de plusieurs unités d'habitation installées dans les ruines du grand bâtiment du IVe s., tandis que des artefacts de cette période se retrouvent sur l'ensemble du site.

Le mobilier

La céramique (Fig 5 et 6)

Le principal intérêt intrinsèque de l'us 5002 réside dans la présence d'un lot céramique comprenant 204 fragments (Figure 5) et qui forme, pour l'ensemble de la partie nord-orientale de la région de Béziers et pour la moyenne vallée de l'Hérault, un ensemble stratigraphique susceptible de définir le faciès local pour une période par ailleurs assez mal documentée. Près d'une trentaine de récipients (29) ont pu être individualisés en Nombre Minimum d'Individu[7].
La céramique fine d'origine africaine (sigillée claire D) est absente ; seuls 3 fragments errodés d'amphore africaine à pâte rouge bien cuite et engobe crème peuvent être rattachés à des importations méditerranéennes; encore faut-il souligner qu'il peut s'agir d'éléments résiduels, provenant de niveaux plus anciens.

La céramique fine est peu abondante:
- 4 individus appartiennent aux productions des Dérivées de Sigillée Paléochrétienne (DSP) ou apparentées ; le bol à bord rectiligne (Figure 6, n° 19) a une pâte beige et un engobe orangé ; il porte un décor de lignes moletées appliquées sans aucune ordonnance, zèbrant la panse. Le deuxième bol (n° 6) est décoré d'un guillochis appliqué sur la partie inférieure de la panse. L'exemplaire n° 19 correspond, dans la typologie de J. et Y. Rigoir à la forme 18, variante C (bol caréné à col incurvé rectiligne) ; le n° 6 semble être une forme inédite. Un troisième individu (non illustré) est un bol Rigoir 18c dont ne subsiste qu'un fragment de lèvre ; enfin, un éclat de bord appartient à un récipient indéterminé.
- 1 lèvre de cruche à bord à petit marli à gorge (n°15) peut être rattachée aux productions à pâte claire engobée (Raynaud 1993a) ; la pâte est calcaire beige, l'engobe peu adhérent et orange mat.
- 1 fragment de lèvre de cruche à bord en bandeau, pâte jaunâtre sableuse fine (non ill.).

L'essentiel du lot céramique est composé de formes en céramique commune:
- 2 individus se rattachent à une production commune réductrice du Languedoc occidental caractérisée par une pâte sableuse grossière sombre à dominante noire (appelée commodément «groupe Pabiran») ; les parois des vases

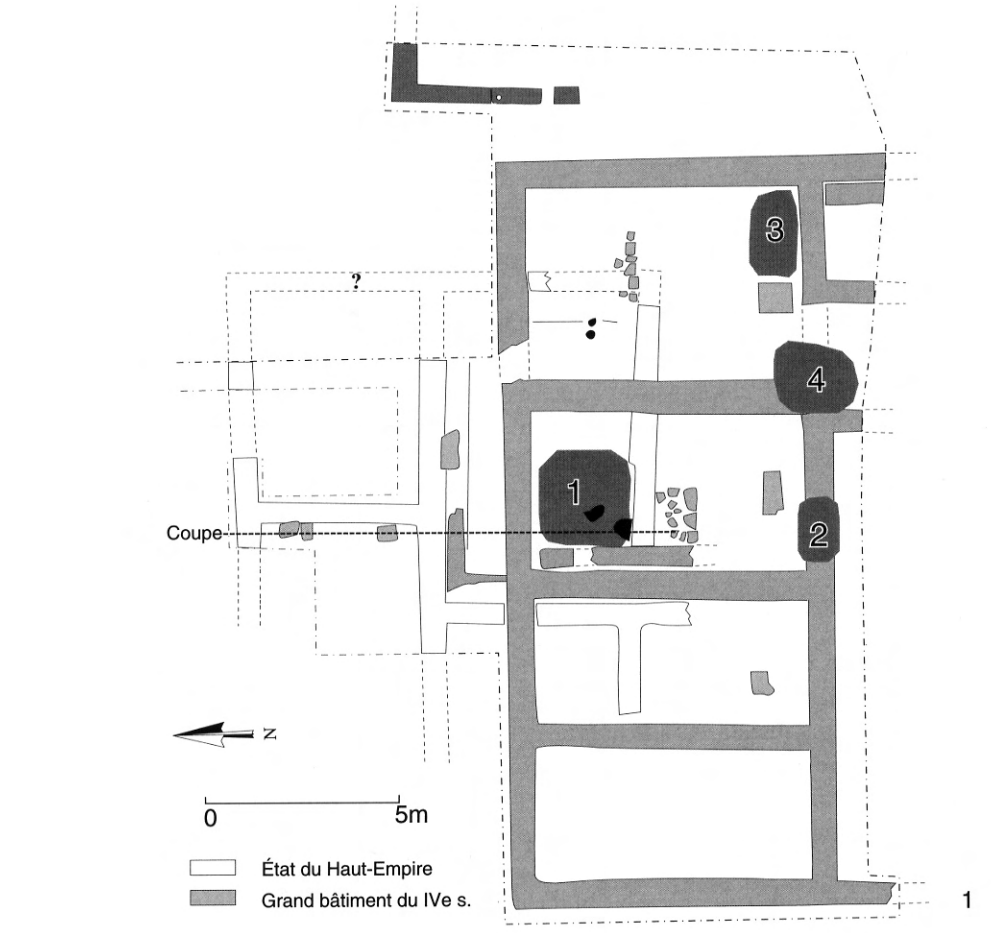

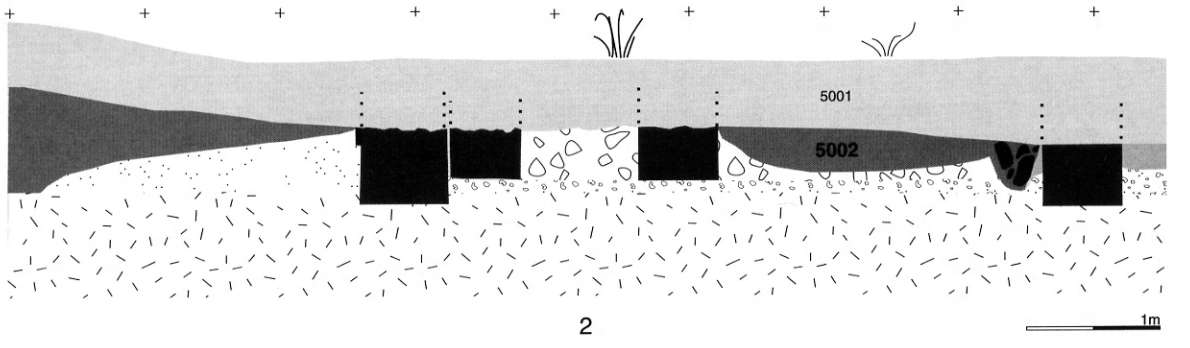

Fig. 4 Montagnac, *Lieussac*. – 1 Plan-masse du secteur fouillé: n° 1 à 4, niveaux du VIe s. ap. J.-C. Éch. 1/200e. 2 Coupe AA'.

Type	fgts	bords	fonds	anses	total	NMI	%
Amphore africaine	3	0	0	0	3	0	
DSP	19	4	2	0	25	4	14%
Calc. engobée	7	1	0	0	8		3%
Cér oxy. sabl.	3	1	0	0	4	1	3%
Groupe Pabiran	57	12	7	0	76	12	42%
Cér à pisolithes	13	3	2	0	18	3	10%
Cér. kaolinitique	21	2	1	0	24	2	7%
Cér. com. réduc. div.	36	6	4	0	46	6	21%
Total	159	29	16	0	204	29	100%

Fig. 5 Montagnac, *Lieussac*. Tableau de comptage du mobilier céramique de l'us 5002.

sont épaisses, rugueuses et assez irrégulières, parfois même boursouflées. On note la présence systématique d'un dégraissant blanc millimétrique de calibre irrégulier; l'existence de quelques exemplaires à pâte rouge-brun autorise à proposer, pour ce groupe, une cuisson oxydante à post cuisson réductrice. Les pots globulaires (Fig. 5, n° 1-4 et fond n° 5, lèvre n° 13, 4 exemplaires non illustrés) à lèvre triangulaire à face externe en poulie ou en bandeau (type 6, CATHMA 1993) constituent la forme dominante. Les fonds sont plats et épais ; la plupart des exemplaires portent des traces de suie qui indiquent un passage au feu. Deux autres formes complètent ce petit lot de pots: bol à lèvre arrondie épaissie légèrement rentrante (n° 14 et 16) et coupe carénée à lèvre droite (n° 17) terminée par un épaississement.

L'existence de ce groupe de céramique commune a été mise en évidence à partir du mobilier provenant des prospections effectuées sur la *villa* voisine de Pabiran et par les fouilles menées à Embonne (Pomarèdes, Bermond 1992); une première typologie (Mauné sous presse) permet de disposer pour le «groupe Pabiran» d'un catalogue de plusieurs formes dont trois sont représentées ici: pot globulaire (forme A1), bol à lèvre rentrante (forme B1) et coupe carénée à bord droit épaissi (forme C1).

- la céramique à pisolithes est représentée par une lèvre de marmite B5E (n° 18) à pâte brun-rouge, par une lèvre d'urne à lèvre triangulaire et pâte réductrice (n° 9) de type A7 et par un bord triangulaire en poulie à gorge interne et à pâte réductrice, de type A8 (non ill.).
- la céramique à pâte kaolinitique n'est représentée que par deux individus ; le premier est un vase globulaire à bord en amande, gorge interne et repli externe marqué par une sorte d'ergot (n° 12). Cet exemplaire dispose d'un bec verseur pincé qui signale une fonction de cruche voire de bouilloire, il correspond au type A30 de la classification des céramique kaolinitiques. Le second individu (non illustré) correspond à une lèvre (type CATHMA 6) de pot globulaire à bord triangulaire à face externe en poulie, de type Kao A29, identique à la forme A1 du groupe Pabiran.
- 6 lèvres de céramique commune réductrice appartiennent également à des pots globulaires. Trois ont un bord triangulaire à face externe en poulie: les deux premières (n° 7 et 11) ont une pâte sableuse fine de couleur marron/brun; le n° 10 une pâte calcaire grise dont l'épiderme a fait l'objet d'un léger polissage. L'exemplaire n° 8 a une lèvre à bandeau déversé à pâte grise sableuse fine bien cuite, le n° 21 une lèvre déversée triangulaire; enfin, le n° 20 un bord triangulaire massif de section presque carrée; dont la hauteur est légèrement supérieure à la largeur et qui annonce peut-être les lèvres alto-médiévales de type CATHMA 7.

Cet ensemble présente un intérêt certain pour l'étude locale des données matérielles tardo-antiques; il nous paraît néanmoins prématuré, compte tenu de la faiblesse statistique de ces 29 individus, d'en tirer des conclusions sur les différentes proportions de catégories. Notons simplement que ce sont les céramiques dites »communes« qui dominent, avec 80% du total des individus (groupe Pabiran, pisolithes, kaolinitique, réductrices diverses) et que, parmi elles, le groupe Pabiran représente la moitié des récipients. La typologie des vases est largement dominée par les pots globulaires destinés à la cuisson des aliments; la petite taille de certains d'entre eux évoque des récipients individuels, peut-être destinés à chauffer des soupes ou des ragoûts. Les DSP pouvaient servir à la consommation des boissons.

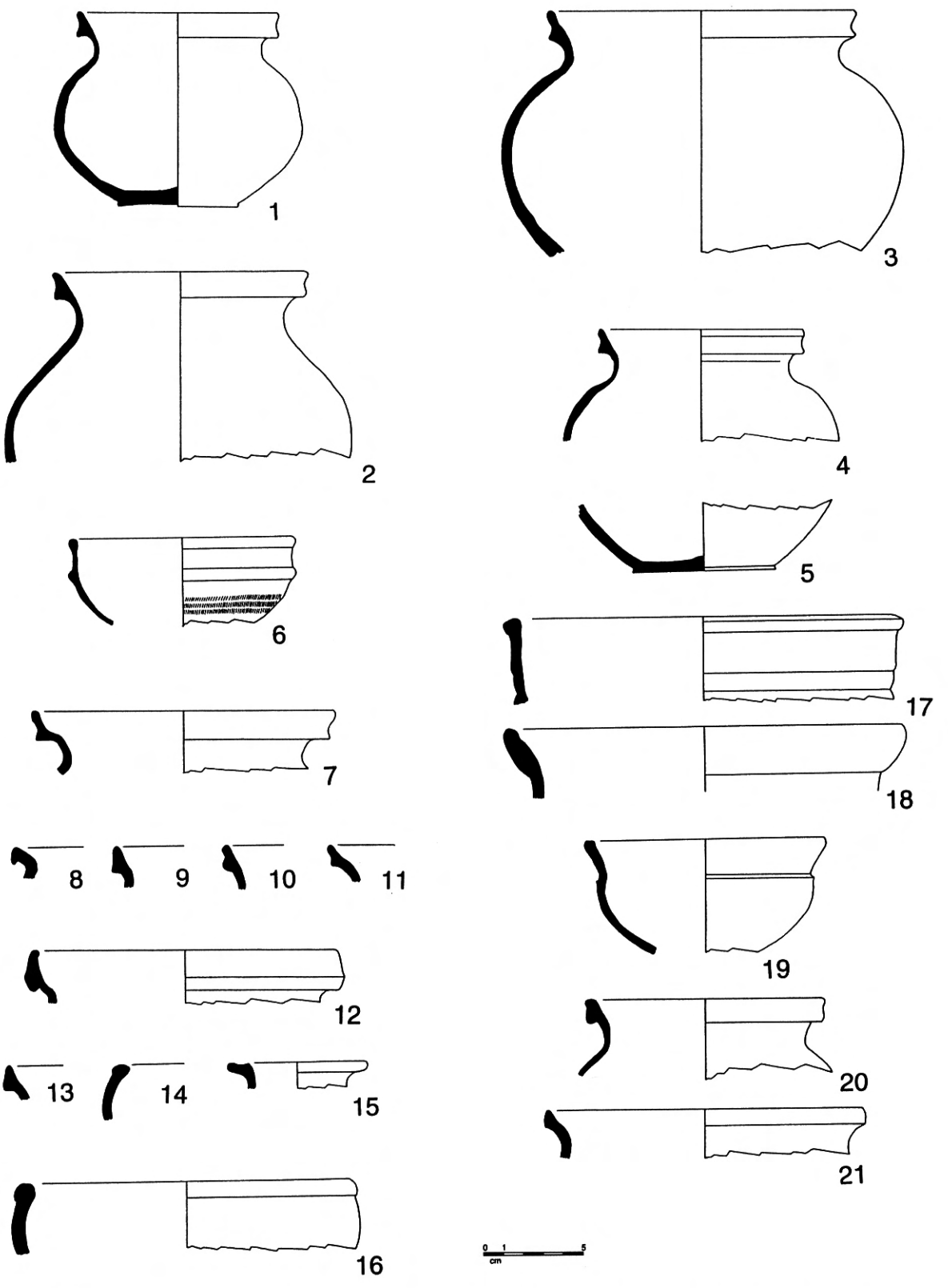

Fig. 6 Montagnac, *Lieussac*. Mobilier céramique des niveaux tardifs. – Céramique commune réductrice du Languedoc occidental (groupe Pabiran): n° 1 à 5, 13-14, 16-17. – DSP: n° 6 et 19. – Céramique à pisolithes: n° 9 et 18. – Céramique calcaire engobée: n° 15. – Céramique à pâte kaolinitique: n° 12. – Céramique commune réductrice diverses: n° 7-8, 10-11, 20-21. Éch. 1:3 (dessins S. Mauné).

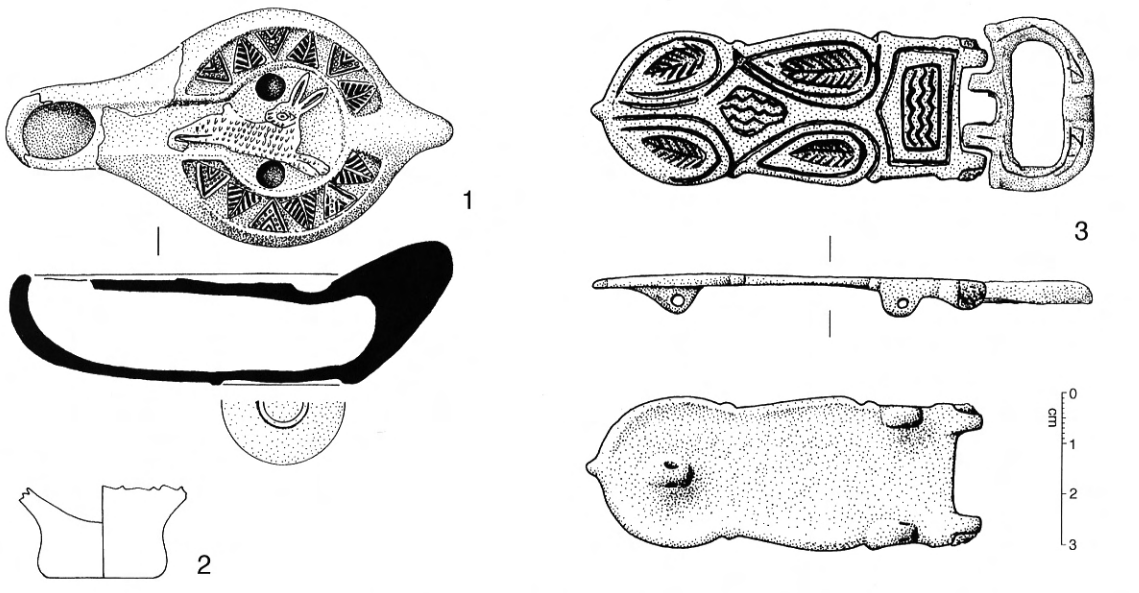

Fig. 7 Montagnac, *Lieussac*. Petits objets des niveaux tardifs. – 1 Lampe africaine. – 2 Lampe en verre. – 3 Plaque-boucle en bronze. – Éch. 2:3.

Le petit mobilier (Fig. 7 et suiv.)

Il se compose de deux lampes (une en céramique et une autre en verre) et d'une intéressante série d'objets métalliques (parure et outillage).

Lampes

La lampe en terre cuite (Fig. 7, 1 et fig. 8; L. 114 mm), bien qu'endommagée par le feu, constitue clairement une importation africaine ; de type Hayes IIA (Hayes 1972/1980)/Atlante X (Carandini 1981), elle comporte un médaillon orné d'un lièvre en course, motif classique (Martigny 1889, 426; Ennabli 1976, pl. XXI). La bordure est occupée par une alternance de poinçons triangulaires tête-bêche: ce style de motif a été retrouvé à Carthage dans des contextes des trois derniers quarts du Ve s., alors que les deux poinçons utilisés pour la bordure se retrouvent, selon M. Barbera et R. Petriaggi, sur des lampes africaines datées du milieu du Ve au milieu du VI^{e} s. (Barbera / Petriaggi 1993, poinçons 14A et 110).
En fait, on a souvent du mal à préciser, sur ces simples caractères morphologiques, la datation des lampes du groupe X les plus tardives. Rappelons, à ce sujet, le schéma d'évolution esquissé récemment par C. Pavolini (1986): ces objets, dont la fabrication commence plus tard (vers 400) que celle des lampes de type Hayes I (vers 325-350), ne sont diffusés en Méditerranée qu'à partir de 420-430; entre le Ve et la première moitié VI^{e} s., on fabrique beaucoup plus de Hayes I que de Hayes II. Puis, quelque part dans la deuxième moitié du VI^{e} s., la production africaine des lampes Hayes I cesse, peut-être brutalement. Mais dans le dernier tiers du VI^{e} et au VII^{e} s., la domination de la forme X est absolue. La présence d'une lampe de ce type dans l'us 5002 de Lieussac n'est donc nullement surprenante: au contraire, elle s'accorde mieux avec le tableau général de l'évolution des lampes tardives sur le pourtour méditerranéen qu'avec les datations typologiques, plus anciennes, généralement avancées dans les musées.
La lampe en verre (Fig. 7, 2) est un objet rarement identifié en Gaule du Sud, et ce type en particulier plus que d'autres: on n'en retrouve pas, par exemple, dans la récente publication des mobiliers antiques de Marseille (Bonifay *et al.* 1998). Des lampes de même type, à fond épais, ont cependant été reconnues à Saint-Blaise dans des niveaux de la première moitié du VI^{e} s. (Foy 1994, 213 et n° 138-139). Il est donc intéressant de noter la présence de cet objet, à Montagnac, en contexte rural.

Fig. 8 Montagnac, *Lieussac*. Lampe africaine (ph. L. Damelet, CDAR, Lattes).

Fig. 9 Montagnac, *Lieussac*. Plaque-boucle en bronze (ph. L. Damelet, CDAR, Lattes).

Mobilier métallique

Une plaque-boucle en bronze (Fig. 7, 3 et fig. 9 ; L. 86 mm) a été recueillie sur l'emplacement de la couche 5002, avant la fouille: cette découverte a du reste entraîné l'ouverture des travaux visant, dans un premier temps, à préciser si l'on était en présence d'une occupation funéraire ou d'un habitat tardif. Aucune sépulture n'ayant été trouvée sur la surface fouillée, l'appartenance de cette plaque-boucle à la couche 5002 ne doit pas être mise en doute. La boucle appartenant selon toute vraisemblance à cette parure a été recueillie en surface quelque temps après; l'ardillon n'a pas été retrouvé.

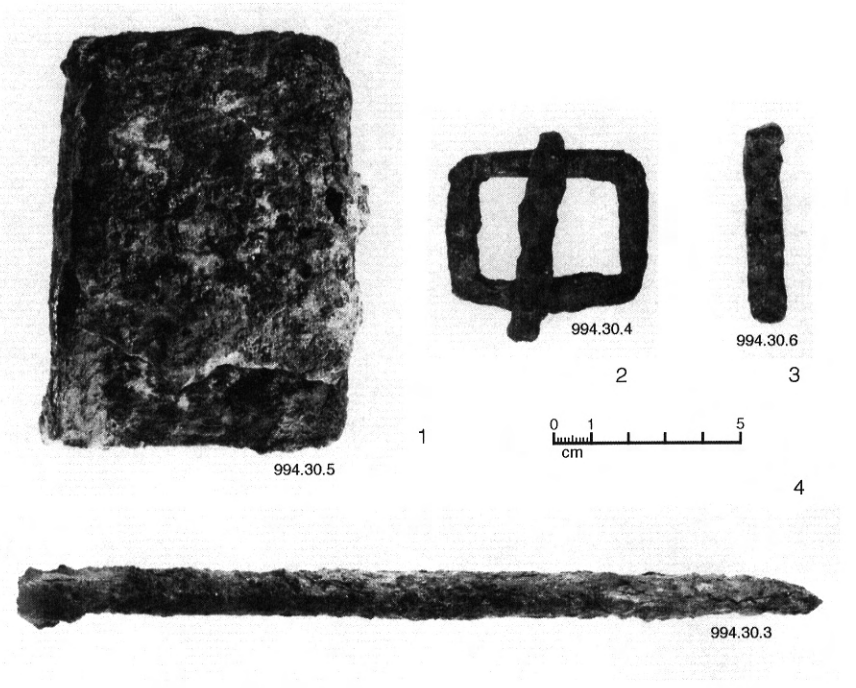

Fig. 10 Montagnac, *Lieussac*. Mobilier en fer. – 1 Sonnaille. – 2 Boucle quadrangulaire. – 3 Ciselet. – 4 Robuste tige (ph. Röm.-Germ. Zentralmuseum, Mainz).

Cette plaque-boucle se rattache à une variante régionale des ceintures de type byzantin fabriquées en relative abondance en contexte wisigothique (forme 1 de Ebel-Zepezauer 1994). La situation de ces plaque-boucles parmi les productions méditerranéennes et wisigothique a été récemment abordée par plusieurs auteurs: dans un premier temps, le groupe auquel elles appartiennent a été rattaché à une production hispanique (Ripoll 1986) pour être ensuite considéré comme inspiré de modèles byzantins (Erlande-Brandenbourg 1988, 50). En ce qui concerne les plaques-boucles languedociennes, on manque pour le moment de l'inventaire qui permettrait d'analyser les rapports de cette série avec les modèles byzantins ou hispaniques. Il est néanmoins probable, comme l'indique le décor très simplifié de cette plaque-boucle, que l'on est en présence d'une production essentiellement locale. La datation de l'occupation correspondante (milieu ou deuxième moitié du VI^{e} s.) apporte donc un élément intéressant à la datation, toujours discutée, de ces objets en Gaule (datation proposée par W. Ebel-Zepezauer pour sa forme 1: c. 580-610). A l'opposé, la plaque-boucle de forme très proche recueillie dans un silo de Dassargues (Lunel, Hérault) a été datée par son contexte du milieu VII^{e} à la fin du VIII^{e} s. (Leenhardt / Raynaud 1995, 21).

Le reste du mobilier métallique (Fig. 10) comprend des ustensiles clairement associés à une activité agro-pastorale, comme une grosse sonaille quadrangulaire en tôle de fer, d'un type courant sur les établissements ruraux à partir du début de notre ère, et dont l'usage s'est poursuivi sans interruption jusqu'à nos jours. Les sonnailles de cette taille sont principalement utilisées sur des bovidés, un type de bétail attesté ici dans la faune des mêmes niveaux (Forest 1998, 162-166). Un petit ciseau ou burin en fer peut avoir servi au façonnage ou à l'entretien des instruments agricoles, tandis qu'une robuste tige en fer de section ronde, apointée, a pu être utilisée dans le même contexte. Une grosse boucle quadrangulaire avec son ardillon en fer appartient clairement, quant à elle, au domaine du harnais utilitaire.

Un couteau en fer, de forme tardive usuelle (ressaut entre le dos de la lame et la soie plate) confirme la bonne représentation des ustensiles métalliques dans ce niveau d'occupation 5002. A signaler, enfin, un jeton en pierre façonné à partir d'un petit galet gris à tranche polie.

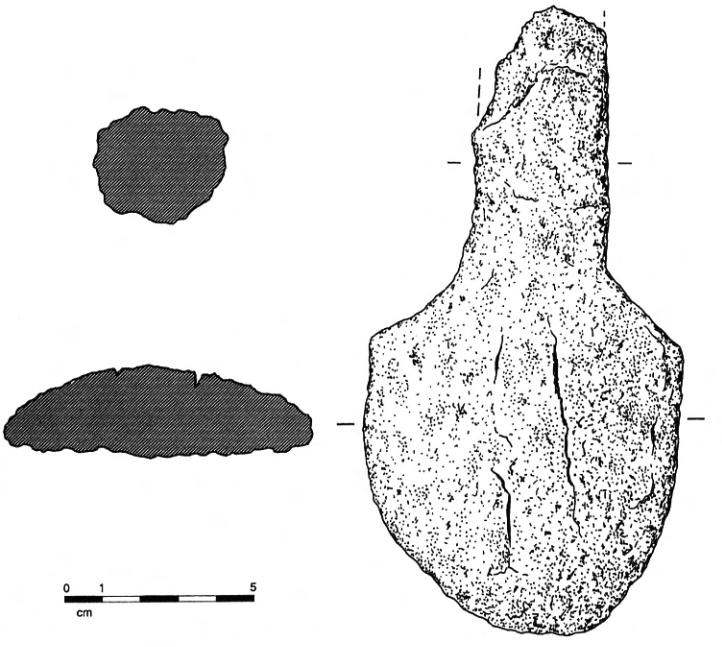

Fig. 11 Montagnac, *Lieussac*, us 4004. Soc d'araire en fer, VI e s. ap. J.-C. – Éch. 1:2.

Datation

Cet ensemble appartient sans conteste à la fin de l'Antiquité. L'absence presque totale de productions africaines est révélatrice d'une époque assez basse, il n'y a pas de sigillée claire D et les rares fragments d'amphores peuvent être définis comme résiduels; la lampe à huile (v. *supra*), constitue une importation méditerranéenne et confirme une datation dans un large VI^e^ s.

La céramique à pisolithes permet de préciser la chronologie à l'intérieur du VI^e^ s., la marmite B5E est produite entre les années 470 et 550, par ailleurs, la présence de deux lèvres d'urnes à bord triangulaire à pâte réductrice indique également la première moitié du VI^e^ s.

Enfin, la typologie des différentes catégories de céramiques communes réductrices montre la prédominance de l'urne ou pot à lèvre triangulaire à face externe en poulie. D'après les récents travaux du groupe CATHMA, cette lèvre désignée sous le n° 6 caractérise la fin du Ve s., le VI^e^ s. et le début du VII^e^ s. (CATHMA 1993, 220 et Fig. 11); à Lombren (Gard), elle est est majoritaire au VI^e^ s. tandis que dans la grotte de Buffens (Caune-Minervois, Aude, 450/550, *ibid.* 199) elle forme l'essentiel du groupe des pots en céramique commune. La récente publication de niveaux issus de la fouille du site de St-Sébastien-de-Maroiol à Aniane (Schneider / Paya 1995) permet de constater que le mobilier de l'us 5002 peut-être rapproché de la phase A2 définie par les auteurs et qui couvre la période 525-650. Néanmoins, les trois formes ouvertes (n° 14, 16 et 17) de Lieussac permettent de noter le caractère encore antiquisant de ce lot et la présence de céramiques fines qui constitue un quart du lot confirme une datation dans le VI^e^ s. puisque on note son absence ou sa très grande rareté après 550 (CATHMA 1993, 123). Il n'y a pas non plus de lèvre à bourrelet arrondi qui pourrait marquer, comme à Aniane, un profil de transition entre les types de bord 6 et 7 (Schneider / Paya 1995, 146). Enfin, les céramiques à pâte kaolinitique sont à Lieussac très minoritaires (6,8%) alors qu'elles deviennent prépondérantes au VII^e^ s. dans la moyenne vallée de l'Hérault.

En résumé, il semble bien que le lot céramique présenté ici appartient à une large deuxième moitié du VI^e^ s. marquée par la raréfaction des importations méditerranéennes (lampe exceptée), la présence encore relativement importante de céramique fine qui tend néanmoins à s'estomper et la domination (80%) des céramiques communes réductrices. Parmi celles-ci, la céramique commune réductrice du Languedoc

occidental (CCRLO ou «groupe Pabiran») occupe une place tout à fait importante puisqu'elle constitue 42% du total et la moitié des céramiques communes réductrices. Sans doute produite à partir de la seconde moitié du Ve s., comme l'indiquent la morphologie des différents individus et les observations faites sur les sites occupés à cette période, elle semble gagner en importance dans le courant du VI^{e} s.; sa fabrication ne semble cependant pas dépasser le début du VII^{e} s. On se trouve ici sur la marge orientale de son aire de diffusion, qui s'étend entre les Pyrénées-Orientales (Kotarba / Abelanet 1987) et la vallée de l'Hérault. Dans ce secteur, elle est diffusée d'Agde (Pomarèdes / Bermond 1992) à Aniane (Schneider / Paya 1995, 142, fosse 3) et apparaît d'ores et déjà comme un jalon chronologique incontournable pour le VI^{e} s.

L'apport du petit mobilier à ce débat chronologique (lampes et plaque-boucle notamment) permet de confronter nos hypothèses en prenant en compte des éléments étayés par d'autres systèmes chronologiques. Dans l'état actuel de ces analyses, il semble difficile de concilier la présence de la lampe africaine et celle de la plaque-boucle en bronze ; mais les datations absolues pour ces catégories demeurent encore approximatives et l'association de l'us 5002 de Lieussac apporte donc un repère important dans les débats en cours.

En ce qui concerne les séries locales de vaisselle céramique, l'étude préliminaire de deux dépotoirs tardo-antiques (Lico-Castel à Aumes et Carlencas à Fontès) datés respectivement de la deuxième moitié du Ve s. et de la première moitié du VI^{e} s. permet de suivre l'évolution du faciès céramique de la moyenne vallée de l'Hérault sur une assez longue durée : le lot de l'us 5002 de Lieussac marque le passage de l'Antiquité au haut Moyen-Age et correspond donc à un faciès de transition. Cependant, on gardera à l'esprit que la mise en place ou la constitution de ces ensembles découle de conditions sans doute très différentes: niveau de vie des occupants ou utilisateurs, statut du site, habitudes alimentaires et conjoncture commerciale, tous aspects sur lesquels nous ne possédons aucun renseignement. Il importe donc de garder une extrême souplesse quant à des datations et à des proportions qui ne constituent que des propositions destinées à être confrontées à d'autres éléments.

Conclusion

Les observations effectuées sur la partie fouillée de la *villa* de Lieussac plaident, à priori, en faveur d'une nette rupture dans l'occupation de cet établissement rural. Les aménagements liés à la dernière phase d'occupation relevée sur le bâti sont peu structurés et nous renvoient l'image d'installations sommaires, peut-être assez peu confortables, et qui viendraient parasiter le bâti antérieur, partiellement ruiné. Pourtant, d'un point de vue topographique, la fouille de 1994 n'a concerné qu'une partie sans doute réduite de la *villa*; cette simple constatation doit nous amener à pondérer nos observations. A travers l'exemple récemment fouillé de l'établissement des Jurièires-Basses à Puissalicon, on voit bien que l'image suggérée par le seul examen des structures et du mobilier céramique, celle d'un habitat paupérisé, voire évanescent, était remise en cause par les données des analyses anthraco- et malacologiques (Mauné *et alii* à par. a). Cependant, alors que sur le site des Jurièires-Basses, aucun fond de cabane n'a été mis au jour, les vestiges observés à Lieussac se rapportent vraisemblablement à une structure d'habitat installée sur un sol en dur, antérieur. Faut-il nécessairement lier ces structures à un habitat parasite succédant à la *villa* antique? L'installation de cette cabane ne pourrait-elle pas représenter une phase tardive de réaménagement de l'établissement, suivant un abandon momentané (V^{e} s.) de l'aile fouillée en 1994? Dans cette hypothèse, notre perception de la réalité du site au VI^{e} s. s'en trouverait singulièrement changée. Il convient, à ce propos, de mentionner la découverte toute proche, dans un niveau contemporain de l'us 5002, d'un soc d'araire illustrant la réalité de cette activité (us 4004; L. act. 167mm) (fig. 11). Enfin, la découverte de la plaque-boucle ne s'accorde guère avec l'image d'une population parasite au statut social mal défini. On a bien l'impression d'être ici en présence des vestiges d'une habitation ayant abrité une famille d'agriculteurs de condition moyenne, disposant des ressources nécessaires à l'achat d'objets tels

que des lampes à huile en terre cuite et en verre, et dont le régime alimentaire carné était assez varié (Forest 1998, 162, Tabl. 9)[8].

On manque encore d'exemple fouillé pour répondre à ces questions sur l'évolution de l'habitat tardif, même si quelques cas peuvent nous aider à mieux appréhender l'apparition en Gaule du sud de cabanes construites en matériaux périssables (Peytremann 1995; Farnoux 1995). Sur la *villa* des Près-Bas (Loupian), des éléments épars et une cabane excavée du VI^e^ s. ont pu être observés et semblent traduire – juste avant l'abandon définitif du site – une dernière phase d'occupation[9], alors que le pôle religieux voisin de Ste-Cécile est déjà actif et fixe un habitat. A Embonne (Agde), la dernière campagne de 1994 a permis aux fouilleurs[10] de mettre en évidence la présence d'un fond de cabane de forme sub-quadrangulaire de moins de 10 m², daté de la première moitié du VI^e^ s., réutilisant partiellement les architectures anciennes. Le fond surcreusé n'a pas livré d'aménagement particulier; seuls deux trous de poteau situés aux deux extrémités de la dépression signalent des éléments porteurs de couverture. Cette structure coexiste avec plusieurs bâtiments en dur et pourrait donc être une installation ponctuelle, voire spécialisée. Mais est-elle réellement contemporaine de ces bâtiments en dur ou indique-t-elle un abandon du site pendant un laps de temps réduit? Beaucoup plus à l'Est, en Tricastin, la fouille du site de St-Vincent à St-Paul-Trois-Châteaux a fourni d'intéressantes informations sur ce type de structure (Odiot / Raynaud 1992). A l'intérieur du bâti ruiné d'un établissement rural abandonné au II^e^ s., plusieurs unités domestiques ont été implantées et occupées dans la fourchette chronologique 475/525. Deux cabanes ont pu être fouillées; occupant environ 30 m², elles sont pourvues de sols en terre battue comportant des fosses de vidange de foyers et des zones de rejet, des murs en matériaux de réemploi et des palissades ; les foyers sont installés à même le sol. Chaque unité a fourni une vingtaine de récipients en céramique, la plupart issus d'ateliers régionaux (DSP et communes) et paraît avoir été occupée l'espace d'une génération, peut-être même une dizaine d'années seulement.

Il convient donc de s'interroger, à Lieussac comme ailleurs, sur la représentativité des indices d'occupation tardive relevés sur des surfaces réduites. Considérée de manière isolée, la cabane de Lieussac pourrait être rattachée à une installation sommaire et ponctuelle. Cependant, les informations relatives à l'établissement rural antique et à son environnement archéo-historique nous obligent à intégrer cet élément dans la vaste problématique de l'évolution locale, mais aussi régionale, des formes de l'occupation du sol. Dans la moyenne vallée de l'Hérault, les mutations semblent nombreuses au VI^e^ s.: abandon d'une partie des anciens sites occupés au moins depuis le Ier s. ap. J.-C.; probable apparition d'un premier réseau d'édifices religieux paléochrétiens liés aux grandes *villae*; renforcement de l'habitat perché installé depuis la fin du IV^e^ s. sur l'ancien *oppidum* protohistorique d'Aumes; possible installation de groupes wisigoths dans la vallée; troubles politiques et militaires liés aux poussées franques vers Béziers et Narbonne (épisode du *castrum* de Cabrières relaté par Grégoire de Tours en 532). A son échelle modeste, la mise en place de la cabane de Lieussac exprime peut-être les difficultés entraînées par une conjoncture difficile, mais pourrait tout aussi bien exprimer une simple adaptation du domaine aux nouvelles conditions socio-économiques.

Notes

1) Citons ici (liste non exhaustive) les travaux effectués dans le cadre de la fouille du Clos de la Lombarde à Narbonne (Solier 1991) et de la basilique de Montferrand (Passelac 1988), ceux menés par Ch. Pellecuer / M. Lugand et I. Bermond sur la *villa* des Près-Bas et l'église paléochrétienne Ste-Cécile à Loupian (Lugand / Pellecuer 1994) et les recherches d' Y. Manniez sur la question funéraire (Manniez 1993 et thèse en cours). Pour la partie nord de la moyenne vallée de l'Hérault, les travaux de L. Schneider sur les monastères d'Aniane et de Gellone et sur l'occupation du sol entre le VI/VII^e^ et le XII^e^ s. (Schneider 1996) et pour la partie sud ceux de l'un d'entre nous sur le peuplement et l'occupation du sol entre le IIe s. av. J.-C. et le VI^e^ s. ap. J.-C. (Mauné 1998).

2) Voir à ce propos les données présentées par † P.-A. Février / M. Fixot et A. Parodi au III^e^ congrès d'archéologie médiévale et qui font le point des recherches sur ce sujet (Février 1994; Fixot 1994; Parodi 1994). Les auteurs insistent sur l'importance du legs antique dans la réparti-

tion des lieux de culte, mais également sur la diversité des cas. Ils soulignent également les précautions dont il faut s'entourer quant aux images de continuité qui peuvent masquer »...des stades intermédiaires, éventuellement des interruptions...« (Fixot 1994, 47).

3) Graphique illustrant ce déclin quantitatif: Pellecuer 1996, 281, fig. 3 et 4.

4) Présents sur la Carte de Cassini de 1770-2, cette église et/ou son toponyme sont mentionnés plusieurs fois dans les cartulaires et textes médiévaux du Bas-languedoc: *villam quam vocant Lauciacho*, vers 807 (c. Gell., p. 5: *Hist. Générale du Languedoc*, II, c. 69); *apud Leociacum*, 1106-1120 (c. Gell., p. 242); *apud Leociacum*, 1119 (HGL, V, c. 881); *terminio ecclesie S. Stephani de Lauciaco*, 1146-7 (c.c. Agde, p. 133); *terminio S. Stephani de Lauciaco*, 1155 (ibid., p. 135).... Les données étymologiques permettent de postuler ici pour un nom de domaine gallo-romain construit sur le gentilice latin *Leoncius* + suff. *-acum* (Hamlin 1983, Lieussac).

5) Outre la découverte d'abondants fragments de céramique et de matériaux de construction, c'est principalement la découverte d'une plaque-boucle tardo-antique (v. *infra*. l'étude de M. Feugère) effectuée à l'aide d'un détecteur à métaux qui a motivé cette intervention. Celle ci a été trouvée à 35 cm de profondeur, dans l'us 5002 et son emplacement a été immédiatement piqueté, puis a fait l'objet d'un premier sondage destiné à déterminer si nous nous trouvions en contexte funéraire. Ce type d'objet est en effet souvent associé, à tort, à la présence de tombes à inhumation.

6) S. Mauné, Fouille de sauvetage de la villa de Lieussac à Montagnac (Hérault). Rapport de fouille dact. Service Régional de l'Archéologie, inédit (1995).

7) Nous renvoyons le lecteur à la sixième livraison de la série Lattara qui présente la totalité des catégories céramiques de Méditérannée orientale entre le VII[e] s. av. J.-C. et le VII[e] s. ap. J.-C. (Py 1993).

8) Bœuf adulte, porcins infantile et adulte, ovicaprins infantile, juvénile et adulte, cerf, équidé.

9) Lugand-Pellecuer 1994, 255 et notice de Ch. Pellecuer dans le Bulletin Scientifique Régional Languedoc-Roussillon 1994, 127.

10) I. Bermond et H. Pomarèdes, Bilan Scientifique Régional 1994, 117-118.

Bibliographie

Barbera / Petriaggi 1993: M. Barbera / R. Petriaggi, Museo Nazionale Romano. Le lucerne tardo-antiche di produzione africana (Rome 1993).

Bermond *et alii* 1989: I. Bermond / M. Lugand / Ch. Pellecuer, Le site de Mas Lavit, commune de Mèze: essai de prospection systématique d'un habitat antique et médiéval. Archéologie en Languedoc 1989 (2-3), 43-58.

Bonifay *et alii* 1998: M. Bonifay / M.-B. Carre / Y. Rigoir et coll., Fouilles à Marseille. Les mobiliers, I[er]-VII[e] s. ap. J. -C. (Et. Massaliètes 5) (Paris 1998).

Bonnery 1988: A. Bonnery, Géographie historique de la Septimanie au temps de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours. In: Les derniers Romains en Septimanie, IVe-début VII[e] s., cat. expo. Lattes 1988, 41-46.

Carandini 1981: A. Carandini et col., Atlante delle forme ceramiche, Enciclopedia dell arte classica e orientale (Rome 1981).

CATHMA 1993: Groupe CATHMA, Céramiques languedociennes du haut Moyen-Age (VII[e]-XI[e] s.). Etudes microrégionales et essai de synthèse. Archéologie du Midi Médiéval 11, 1993, 11-228.

Démians d'Archimbaud 1994: G. Démians d'Archimbaud (sous dir.), L'oppidum de St-Blaise du Ve au VII[e] s. (Bouches-du-Rhône). DAF 45, 1994.

Demougeot 1969: E. Demougeot, A propos du vase de Montagnac (Hérault). Latomus 103, TIII, 1969.

Ebel-Zepezauer 1994: W. Ebel-Zepezauer, 'Byzantinische' Gürtelschnallen auf der Iberischen Halbinsel. In: C. Dobiat (dir.), Festschrift für Otto-Herman Frey zum 65. Geburtstag (Marburg 1994) 197-211.

Ennabli 1976: A. Ennabli, Lampes chrétiennes de Tunisie. Musée de Bardo et de Carthage (Paris 1976).

Erlande-Brandenbourg 1988: A. -B. Erlande-Brandenbourg, La Septimanie et le royaume d'Espagne. Approche archéologique. VI[e]-VII[e] s. In: Gaule mérovingienne et monde méditerranéen (Lattes 1988) 47-51.

Farnoux 1995: C. Farnoux, Le fond de cabane mérovingien comme fait culturel. In: L'habitat rural du haut Moyen-Age (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne). Actes des XIVe journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993 (Rouen 1995) 29-44.

Favory *et alii* 1994: F. Favory / J.-J. Girardot / Cl. Raynaud / K. Roger, L'habitat gallo-romain autour de l'étang de l'Or (Hérault). Hiérarchie, dynamique et réseaux du II[e] s. av. au Ve s. ap. J.-C. Mélanges Pierre Lévêque, 8, 1994, 123-215.

1996: F. Favory / C. Raynaud / K. Roger, La romanisation des campagnes autour de l'étang de l'Or (Hérault),

hiérarchie, dynamique et réseaux de l'habitat du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C. In: De la ferme indigène à la villa romaine. Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens, 23-25 septembre 1993, supplément à la Rev. Arch. de Picardie (1996) 305-308.

Feugère / Rouquette 1985: M. Feugère / D. Rouquette, Le site antique et médiéval de St-Pierre de Pabiran à Montagnac (Hérault). Etudes sur l'Hérault 1, n. s. 1985 (3), 3-10.

Février 1994: P.-A. Février, La marque de l'Antiquité tardive dans le paysage religieux médiéval de la Provence rurale. In Fixot et Zadora-Rio 1994 (sous la dir. de), L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, septembre 1989. DAF 46 (Paris 1994) 27-35.

Fiches 1996: J.-L. Fiches (ss. la dir. de), Le IIIe s. en Gaule Narbonnaise. Actes de la table-ronde du GDR 954 du CNRS (Aix-en-Provence, sept. 1995) (Antibes 1996).

Fixot 1994: M. Fixot, L'église médiévale dans l'espace rural provençal d'après les fouilles récentes. In: Fixot et Zadora-Rio 1994 (sous la dir. de), L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, septembre 1989. DAF 46 (Paris 1994) 36-48.

Forest 1998: V. Forest, Etudes de faune en Biterrois (partie nord- nord-est). In: Mauné 1998, 156-177.

Foy 1994: D. Foy, Le verre. In: G. Démians d'Archimbaud (dir.), L'oppidum de Saint-Blaise du Ve au VIIe s. (Doc. Arch. Fr. 45) (Paris 1994) 201-217.

Hamlin 1983: F. R. Hamlin, Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique (Poussan - Montpellier 1983).

Hayes 1972: J.-W. Hayes, Late Roman pottery (London 1972).

1980: J.-W. Hayes, Supplement to Late Roman Pottery (London 1980).

Kotarba / Abelanet 1987: J. Kotarba / J. Abelanet, Un dépotoir d'époque wisigothique à Tautavel (Pyrénées-Orientales). Archéologie du Midi Médiéval 5, 1987, 85-92.

Leenhardt / Raynaud 1995: M. Leenhardt / Cl. Raynaud, Les silos de Dassargues (Lunel, Héraul). In: Poteries d'Oc. Céramiques languedociennes VIIe-XVIIe siècles (Nîmes 1996) 21.

Lugand / Pellecuer 1994: M. Lugand / C. Pellecuer, La région de Mèze et la *villa* des Près-Bas à Loupian (Hérault): contribution à l'étude du littoral languedocien. In: F. Favory / J.-L. Fiches (dir.), Les campagnes de la France Méditerranéenne dans l'Antiquité et le Haut Moyen-Age: approches micro-régionales (Paris 1994) 246-278.

Manniez 1993: Y. Manniez, Archéologie funéraire dans la cité de Béziers: la nécropole des Clapiès à Villeneuve-lez-Béziers (Hérault). In: Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale. Actes du colloque ARCHEA/AGER, 7-9 février 1992, Orléans, 6e suppl. à la Rev. Arch. du Centre de la France 1993, 367-370.

Martigny 1889: Abbé Martigny, Dictionnaire des Antiquités chrétiennes, 3e éd. (Paris 1889).

Mauné 1996: S. Mauné, Crise ou mutations? L'exemple du Biterrois nord-oriental (IIe-IIIe s. ap. J.-C.). Actes de la table-ronde du GDR 954 du CNRS, Le IIIe s. en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire, Aix-en-Provence, sept. 1995 (Antibes/Juans-les-Pins 1996) 213-217.

1998: S. Mauné, Les campagnes de la cité de Béziers dans l'Antiquité (partie nord-orientale), IIe s. av. -VIe s. ap. J.-C. Éd. M. Mergoil (Montagnac 1998) 532p.

sous presse: S. Mauné, Nouvelles catégories céramiques de l'Antiquité en Biterrois. 2- La céramique commune réductrice du Languedoc Occidental (Ve-VIe s. ap. J.-C.), ss. presse dans Études Héraultaises 1997.

Mauné *et alii* à par. a: S. Mauné / V. Forest / C. Sanchez / L. Chabal et A. Bouchette, L'établissement rural des Jurières-Basses à Puissalicon (34) et l'occupation du sol de la moyenne vallée du Libron. Contribution à l'histoire des campagnes du Biterrois dans l'Antiquité, à par. dans les Actes du deuxième colloque international de Béziers: Cité et territoire, 24-26 octobre 1997.

à par b. : S. Mauné / M. Feugère / V. Forest/ F. Brien-Poitevin, Un dépotoir du IIIe siècle de notre ère sur la *villa* de Lieussac à Montagnac (Hérault), à par.

Mercier / Raynaud 1995: C. Mercier / Cl. Raynaud, L'habitat rural en Gaule méditerranéenne aux VIe-VIIe s. Approche régionale et étude de cas. In: L'habitat rural du haut Moyen-Age (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne). Actes des XIVe journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993 (Rouen 1995) 193-206.

Odiot / Raynaud 1992: Th. Odiot / C. Raynaud, St-Vincent, un site rural. In: Th. Odiot / V. Bel / M. Bois, D'Augusta Tricastinorum à St-Paul-Trois-Chateaux (Lyon 1992) 115-139.

Parodi 1994: A. Parodi, Les églises dans le paysage rural du haut Moyen-Age en Languedoc oriental. In: Fixot et Zadora-Rio 1994 (sous la dir. de), L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales. Actes du IIIe congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, septembre 1989. DAF 46 (Paris 1994) 107-121.

Passelac 1988: M. Passelac, Observations récentes sur le site de Montferrand (Aude). In: Les derniers romains en Septimanie IVe-début VIIe s.: catalogue de l'exposition (Lattes 1988) 143-150.

Pavolini 1986: C. Pavolini , La circolazione delle lucerne in terra sigillata africana. In: Società Romana e impero tardoantico vol. III. Le Merci. Gli insediamenti (Rome 1986) 241-250.

Pellecuer 1986: Ch. Pellecuer, Un groupe de sarcophages monolithes découvert à Montagnac (Hérault). Archéologie en Languedoc 1986, 173-188.

1996: Ch. Pellecuer, Villa et domaine. In: J.-L. Fiches (dir.), Le III[e] siècle en Gaule Narbonnaise. Données régionales sur la crise de l'Empire. Actes de la table-ronde du GDR 954, Aix-en-Provence - La Beaume 1995 (Sophia-Antipolis 1996) 277-292.

Peytremann 1995: E. Peytremann, Les structures d'habitat rural du haut Moyen-Age en France (V[e]-X[e] s.). In: L'habitat rural du haut Moyen-Age (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne). Actes des XIV[e] journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 février 1993 (Rouen 1995) 1-28.

Pomarèdes / Bermond 1992: H. Pomarèdes avec la coll. de I. Bermond, Recherches récentes sur l'Antiquité et le haut Moyen-Age du bassin de Thau. Le site d'Embonne à Agde (Hérault), campagnes 1990-1991. Archéologie en Languedoc 1992, 51-62.

Py 1993 (= Lattara 6): M. Py (dir.), DICOCER, dictionnaire des céramiques antiques (VII[e] s. av. n. è. -VII[e] s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattara 6 (Lattes 1993).

Raynaud 1990: C. Raynaud, Le village gallo-romain et médiéval de Lunel-Viel (Hérault), la fouille du quartier ouest (1981-1983) (Paris 1990).

1993a: Cl. Raynaud, Céramique à pâte claire engobée de Gaule méditerranéenne. In: M. Py (dir.), Dococer. Dictionnaire des céramiques antiques (VII[e] s. av. n. è. - VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan) (Lattara 6), Lattes 1993, 198-203.

Ripoll 1986: G. Ripoll López, Les arts du métal. Doss. Hist. et Arch. n° 108, sept. 1986, 52-64.

Schneider / Paya 1995: L. Schneider, D. Paya avec la coll. de V. Fabre, Le site de St-Sébastien-de-Maroiol et l'histoire de la proche campagne du monastère d'Aniane (V[e]-XIII[e] siècle). Archéologie médiévale 25, 1995, 133-181.

Schneider 1996: L. Schneider, Monastères, villages et peuplement en Languedoc central: les exemples d'Aniane et de Gellone (VIII[e]-XII[e] s.). Thèse de doctorat, inédite, 2 vol., 560p. dact. (Université d'Aix-en-Provence, 1996.)

Solier 1991: Y. Solier (dir.), La basilique paléochrétienne du Clos de la Lombarde. supplément 23 à la Rev. Arch. de Narb. (Paris 1991).

Zusammenfassung

Die 1994 im Wirtschaftsteil der gallorömischen Villa von Lieussac, Montagnac (Hérault), durchgeführten Ausgrabungen haben Schichten einer späten Besiedlung auf den Ruinen der antiken Villa freigelegt. Die Funde können in die Mitte oder in die zweite Hälfte des 6. Jhs. datiert werden. Die Überreste gehören zu einer Anlage, deren Aussehen einen deutlichen Kontrast zu den Gebäuden der vorhergehenden Phase bildet; aber die Funde bezeugen durchaus eine Kontinuität der landwirtschaftlichen Aktivitäten. Sie weisen auf einen gewissen Komfort bzw. Wohlstand hin (Öllampen, Gegenstände der persönlichen Ausstattung), der nach dem sozialen Umfeld dieser Wiederbesiedlung fragen läßt. Handelt es sich um die letzte Phase der gallorömischen Villa, vielleicht in einem Bereich abseits der Wohngebäude, oder muß man verarmte Siedlungsverhältnisse einfachster Art annehmen, wobei die Nutzung der Ruinen ein kärgliches Überleben ermöglichte, bevor sich größere Gruppen hier niederließen? Vor dem Hintergrund der Untersuchungen, die in den letzten Jahren in Languedoc-Roussillon stattgefunden haben, versucht dieser Artikel, den Anteil der Ausgrabungen von Lieussac an unserer Kenntnis der Besiedlungsgeschichte zwischen Antike und Mittelalter zur Geltung zu bringen.

Stéphane Mauné
2 rue de l'Egalité
34120 Tourbes
Chercheur associé à l'UMR 154 (Lattes)
et à l'ESA 6048 (Besançon) du CNRS.

Michel Feugère
UMR 154 du CNRS, CDAR
390 Av. de Pérols,
F 34970 Lattes